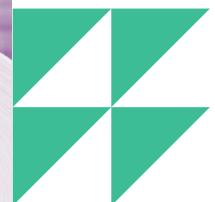
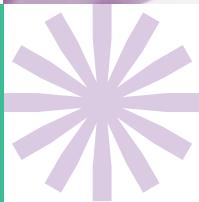




CLIMATOUR - 19/09/24



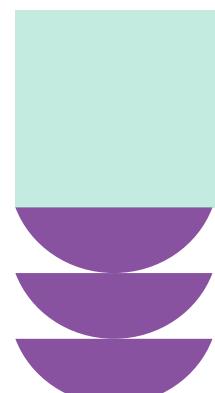
© Bastien Tissages Techniques



ENTREPRISES ET CLIMAT

Dossier ressource

- CADRES DE RÉFÉRENCE
- PUBLICATIONS ET ÉTUDES
- INITIATIVES & RETOURS D'EXPÉRIENCES
- WEBOGRAPHIE
- AIDES FINANCIÈRES



En partenariat avec





Le Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd) ouvre et accompagne les acteurs de la région Hauts-de-France vers de nouveaux modèles de société et les incite à s'engager dans les transitions économique, sociale et écologique dans les territoires.

L'approche transversale de l'action du Cerdd se décline dans différents domaines :

- **Développement durable et management des transitions**
- **Nouveaux modèles économiques et rev3**
- **Changement climatique et énergie**
- **Alimentation durable, santé et environnement**

SES OBJECTIFS

1

Renforcer et élargir l'engagement des organisations dans le DD et le changement climatique

2

Faciliter et accompagner l'opérationnalisation du DD

3

Identifier et faire émerger les innovations vers une société régionale durable

SES MISSIONS



VEILLE ET ANALYSE
"DÉVELOPPEMENT
DURABLE & CLIMAT"



CO-PRODUCTION
ET DIFFUSION
DE RESSOURCES



CONSEILS ET
ACCOMPAGNEMENTS
COLLECTIFS



ORGANISATION
D'ÉVÉNEMENTS,
ANIMATION DE RÉSEAUX



OBSERVATION ET
COLLECTE DE DONNÉES



Retrouvez de nombreux rendez-vous, ressources, et actus

www.cerdd.org

www.observatoireclimat-hdf.org

www.plusdeuxdegres.org

Introduction

Le Climatour “Entreprises & climat” du jeudi 19 septembre 2024 aborde les liens entre nouveaux modèles économiques et lutte contre le changement climatique. Pendant cette visite co-organisée avec le pôle de compétitivité **EuraMaterials** et la participation de l'entreprise **Bastien Tissages Techniques**, la **commune de Caudry** et la **Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis** (CA2C), le **Cerdd** vous invite à approfondir le concept de “permaentreprise” pour poser un autre regard sur les actions des acteur·ices économiques.

Entreprises et changement climatique

Le climat change : il faut l'atténuer et s'adapter à ses impacts. Une approche transversale et une vision systémique s'imposent, qui concernent aussi les entreprises. Certaines s'engagent dans des **démarches de transformation de leurs stratégies voire de leurs modèles économiques**. En région, les institutions orientent leurs politiques et leurs actions pour organiser les conditions de ces transformations de fond, à travers la dynamique rev3 notamment, portée par la Région Hauts-de-France.

Deux enjeux phares se croisent pour les entreprises : savoir adapter les activités économiques aux conséquences du changement climatique, et parvenir à limiter les impacts de ces activités sur le changement climatique en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à l'atteinte globale de neutralité carbone. L'économie devient alors un outil de la transition écologique.

Programme de visite

La société Bastien Tissages Techniques, engagée dans une démarche de **permaentreprise**, est experte en tissu technique industriel agroalimentaire depuis plus de 70 ans, notamment pour la fromagerie, la salaison, la boulangerie. L'entreprise est certifiée BCorp et reconnue entreprise à mission. Elle parvient à repenser certains volets de son modèle économique, en empruntant parfois les leviers de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, et en restaurant une filière agricole locale. Les trois principes éthiques portés par le concept de permaentreprise – social, environnemental et régénératif – se traduisent sous la forme d'objectifs d'impacts qui visent notamment la préservation des ressources y compris humaines, la réduction des émissions de carbone ou encore l'équilibre entre innovation et limitation.

Dossier ressource

Ce dossier répertorie les cadres législatifs et référentiels d'action, les publications, vidéos et sites web pour aller plus loin.

1. Cadres de référence

Réglementations concernant les deux volets des politiques climatiques : atténuation et adaptation.

CONTEXTE INTERNATIONAL & EUROPÉEN

Accord de Paris / décembre 2015

L'Accord de Paris est un traité international juridiquement contraignant sur les changements climatiques. Il a été adopté par 196 Parties lors de la COP 21, la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris, France, le 12 décembre 2015. Entré en vigueur le 4 novembre 2016, son objectif primordial est de maintenir "l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels" et de poursuivre les efforts "pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels."

Bien que les mesures de lutte contre les changements climatiques doivent être massivement renforcées pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, les années qui se sont écoulées depuis son entrée en vigueur ont déjà donné naissance à des solutions à faible intensité de carbone et à de nouveaux marchés. De plus en plus de pays, de régions, de villes et d'entreprises se fixent des objectifs de neutralité carbone. Les solutions à zéro carbone deviennent compétitives dans des secteurs économiques représentant 25 % des émissions. Cette tendance est particulièrement visible dans les secteurs de l'électricité et des transports et a créé de nombreuses nouvelles opportunités commerciales pour les pionniers. D'ici 2030, les solutions zéro carbone pourraient être compétitives dans des secteurs représentant plus de 70% des émissions mondiales.

Pacte vert pour l'Europe / décembre 2019

Le pacte vert pour l'Europe est un ensemble de mesures visant à engager l'Union Européenne (UE) sur la voie de la transition écologique, l'objectif ultime étant d'atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050. Il favorise la transformation de l'UE en une société juste et prospère dotée d'une économie moderne et compétitive. Il souligne la nécessité d'une approche globale et transversale, dans laquelle tous les domaines d'action pertinents contribuent à l'objectif climatique ultime. Le train de mesures comprend des initiatives couvrant le climat, l'environnement, l'énergie, les transports, l'industrie, l'agriculture et la finance durable, qui sont tous étroitement liés.

Dans les conclusions du Conseil européen du 12 décembre 2019 on peut lire : "La transition vers la neutralité climatique offrira d'importantes perspectives, notamment des possibilités en matière de croissance économique, de nouveaux modèles économiques et de nouveaux marchés, de création d'emplois et de développement technologique."

CONTEXTE NATIONAL

Loi Climat et résilience / août 2021

Cette loi, promulguée le 22 août 2021, est inspirée des propositions de la [Convention Citoyenne pour le Climat](#). Elle aspire à lutter contre le dérèglement climatique et à renforcer la résilience face à ses effets. Dans le code de l'environnement, elle insère une sous-section sur l'affichage de l'impact environnemental des biens et services, ou encore une section sur la publicité sur les produits et services ayant un impact excessif sur le climat. Elle insère également dans le code du travail un alinéa portant sur les conséquences environnementales de l'activité de l'entreprise, et souligne la nécessité d'informer les entreprises sur les enjeux liés au développement durable et de les accompagner dans leurs projets d'adaptation à la transition écologique, notamment par l'analyse et la définition de leurs besoins en compétences.

Deuxième Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC2) / mars 2020

La SNBC décrit la feuille de route de la France pour conduire la politique d'atténuation du changement climatique. Elle donne des orientations pour mettre en œuvre la transition vers une économie bas-carbone dans tous les secteurs d'activités. Elle définit des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la France à court/moyen termes – les budgets carbone – et a deux ambitions : atteindre la neutralité carbone, c'est-à-dire zéro émission nette, à l'horizon 2050 et réduire l'empreinte carbone des Français.

Si elle est engageante pour toutes les entreprises et tous les citoyens, la SNBC s'adresse toutefois en priorité aux décideurs publics, qui doivent la prendre en compte (hiérarchie des normes). Ce lien de prise en compte s'applique aux échelons national, régional et intercommunal. Il doit se traduire par la déclinaison des orientations de la SNBC en mesures opérationnelles de politique publique : investissements, subventions, normes, instruments de marchés, instruments fiscaux, information et sensibilisation. En résumé, tous les instruments permettant de modifier les façons d'agir, de travailler, de consommer, de produire et d'accompagner ces évolutions.

Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) / décembre 2018

Organisé en 6 axes et 58 actions, le PNACC-2 2018-2022 vise dès le milieu du siècle l'adaptation du territoire national à un climat avec une hausse de +1,5°C à 2°C par rapport au XIXème siècle.

La 3e édition du PNACC est en cours d'élaboration et sera articulée autour de quatre axes dont le suivant : « assurer la résilience de l'économie ». Elle devrait intégrer un scénario « pessimiste », c'est-à-dire une hausse de la température globale de 4°C d'ici la fin du siècle en France. Les travaux ont pour socle la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC).

[Comprendre le PNACC-2](#), une ressource à retrouver sur le site du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de la Transition énergétique.

Parcourez également la présentation du ministère : "[La France s'adapte. Vivre à + 4°C](#)"

CONTEXTE LOCAL

Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

Les PCAET sont des outils de planification sur les sujets de l'air, du climat et de l'énergie ; le document de référence sur ces enjeux pour l'ensemble des parties prenantes du territoire. Établis à un horizon de 6 ans, ils sont obligatoires pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitant·es. Un PCAET comprend un diagnostic, une stratégie et des objectifs chiffrés ; un programme d'actions ; un dispositif de suivi et d'évaluation.

Consultez [le PCAET 2021-2026 du Pays du Cambrésis](#) ; les objectifs stratégiques 2030-2050 et le programme d'actions du PCAET ont été actés par le Comité syndical en décembre 2021.

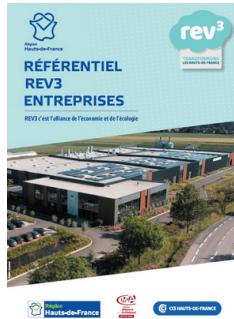
Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement stratégique. Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement, dont celles de la biodiversité, de l'énergie et du climat. Il permet d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique et numérique.

Consultez [le SCoT du Cambrésis](#), mis en œuvre depuis 2013.

2. Publications et études

ENTREPRISES & CLIMAT

	<p>Référentiel Rev3 Entreprises / Région Hauts-de-France, CCI Hauts-de-France, CMA Hauts-de-France, 2023</p> <p>Un outil pour accompagner les entreprises vers le modèle de développement durable et de décarbonation en Hauts-de-France. Le support est pédagogique et opérationnel, il revient sur les critères propres à rev3 et est enrichi d'exemples. Il est doté d'un dispositif d'auto-diagnostic flash.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Article “Changement climatique : risques et solutions pour entreprises” / Cerdd, janv. 2019

Le 17 octobre 2018, le Cerdd animait l'atelier intitulé “Entreprises, face aux risques climatiques, prenez les devants !”. Retour sur ces échanges autour du climat et de la neutralité carbone au cœur de la 12e édition du Forum mondial de l'économie responsable.

“Net Zero Initiative : un référentiel pour une neutralité carbone collective” / Carbone 4

Le projet Net Zero Initiative, initié en juin 2018 et porté par Carbone 4, publiait en avril 2020 son référentiel de contribution des organisations à la neutralité carbone. Ce document propose un langage commun à tous les acteurs souhaitant piloter leur action climatique de manière sincère, ambitieuse et transparente en vue de l'atteinte du zéro émissions nettes mondial, et en cohérence avec les instruments et méthodologies existants. Le rapport Net Zero Initiative 2020-2021, publié en juillet 2021, complète cette première publication. En 2022, deux rapports spécifiques supplémentaires ont été publiés : un guide sur le calcul des émissions évitées (pilier B), et la proposition d'un nouvel indicateur climat (SCAP) afin d'évaluer la compatibilité de produits ou services avec les objectifs des accords de Paris.

Étude “ZEN 2050 – Imaginer et construire une France neutre en carbone” / EpE, mai 2019

L'étude ZEN 2050 est une exploration, par un groupe d'entreprises de tous les secteurs, de la faisabilité de la neutralité carbone de la France en 2050, au sens de l'équilibre entre les émissions du territoire français métropolitain et les absorptions de ses puits de carbone. C'est une étude ambitieuse et originale car elle intègre les dimensions physiques, techniques, économiques et sociologiques de façon cohérente et plausible. Ce n'est donc ni une prévision, ni un engagement d'entreprises, ni une prescription normative. Elle se conclut par une proposition faite par ces entreprises aux autres composantes de la société, grand public, pouvoirs publics et acteurs économiques, et une invitation à définir ensemble des actions pour engager la transformation :

- Atteindre la neutralité carbone en 2050 est possible ; cela nécessite des changements sans précédent de nos modes de vie comme de nos usages des énergies et technologies pour réduire nos émissions.
- Cette neutralité est compatible avec des modes de vie diversifiés et confortables ainsi qu'avec la croissance économique et la création d'emplois.
- Elle est réalisable, si tous les acteurs, pouvoirs publics, entreprises et citoyens, l'acceptent et décident ensemble d'engager au plus tôt la transformation.

	<p>Guide Ademe “<u>En entreprise, comment s'engager dans un parcours d'adaptation au changement climatique ? Sélection de 30 témoignages d'entreprises françaises qui se sont lancées</u>”, Ademe, janvier 2024</p> <p>Ce guide vise à aider les entreprises à se saisir de la question de l'adaptation au changement climatique, une démarche essentielle pour garantir la pérennité et la continuité de leurs activités. Structuré selon la logique d'un parcours d'adaptation, le guide présente des exemples d'actions d'adaptation, de démarches de diagnostic, d'élaboration de stratégie et de processus de suivi et évaluation, ancrés dans l'expérience concrète des entreprises témoins. Il fournit également des éléments théoriques et méthodologiques aidant à mieux comprendre les enjeux et à identifier les bonnes pratiques et les outils à mobiliser tout au long du parcours.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Dossier documentaire "[Adapter les entreprises au changement climatique](#)" / Cerdd, 2020

La réflexion autour de l'adaptation est encore balbutiante chez les entreprises. Par où commencer ? Comment identifier les risques pour son activité ? Comment adapter son modèle économique, son approvisionnement, son organisation ? L'enjeu est de bâtir la résilience des entreprises face aux défis du changement climatique.

Dans ce court document, le Cerdd fait la synthèse des enjeux de l'adaptation au changement climatique pour les entreprises. Il donne des clefs pour prendre conscience des risques liés au climat dans notre région et comment la chaîne de valeur est impactée par les évolutions du climat. À travers des témoignages inspirants et des interviews d'expert·es se dessinent des éléments concrets pour construire une stratégie d'adaptation au changement climatique au sein de l'entreprise.

Article "[Les entreprises face au climat : quelques ressources pour s'adapter](#)" / Cerdd, 2021

Événements climatiques extrêmes, difficultés d'approvisionnement, raréfaction des ressources... Les impacts du changement climatique sur les activités économiques sont nombreux, et de plus en plus d'entreprises cherchent à s'adapter. Le Cerdd a compilé dans cet article les ressources pour comprendre les enjeux de l'adaptation des entreprises, et donner des pistes d'action.

[Guide sectoriel de l'adaptation aux changements climatiques](#) / Comité 21, juin 2022

Ce guide propose aux acteur·rices de 9 secteurs socioéconomiques (agroalimentaire, assurances, bâti, eau, électricité, numérique, santé, tourisme, transport) des fiches informatives précises et tournées vers l'action, intégrant un décryptage du 6e rapport du GIEC et des témoignages d'entreprises engagées dans des démarches d'adaptation au changement climatique.

[Référentiel d'analyse de la résilience des entreprises aux impacts du changement climatique "OCARA"](#) / Carbone 4, Ademe, septembre 2021

OCARA fournit une méthode et un outil pour réaliser son diagnostic de résilience climatique et lancer une démarche d'adaptation. Trois étapes clés : analyse de la résilience climatique, diagnostic des risques physiques, identification et planification des trajectoires d'adapta

[Conférence "Comment se traduit l'intégration de la biodiversité pour l'entreprise ?"](#) / 2024

Interrogé par le Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D), Emmanuel Delannoy est expert en permaéconomie, permaculture et biomimétisme. Il apporte une vision systémique des enjeux tout en recherchant concrètement ce qui peut se jouer dans notre économie pour aller vers des modèles d'organisation plus résilients.

L'ensemble des conférences du cycle "Sens et actions" peuvent être visionnées sur [le site du C3D](#).



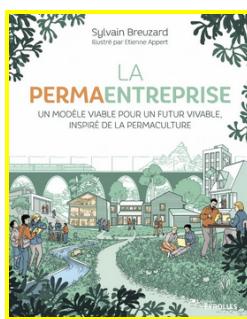
La série de podcast “Chaleur Humaine” / Le Monde, depuis 2022
Chaque semaine un épisode pour entendre celles et ceux qui pensent et qui agissent pour faire face aux défis climatiques. Par exemple en novembre 2023 :

- [Peut-on rendre l'industrie verte ?](#)
- [La publicité est-elle l'ennemie du climat ?](#)
- [La finance peut-elle être verte ?](#)

ZOOM SUR LES NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES

Conférence “La PermaEntreprise, un modèle viable pour un futur vivable” / Sylvain Breuzard, TEDxNantes, sept. 2022

Notre modèle de développement n'est plus viable. Il creuse les inégalités, consume la bio-régénérescence de la planète et accélère le réchauffement climatique. Il y a urgence à en changer. Sylvain Breuzard est convaincu qu'un autre mode de production existe aujourd'hui au sein de certaines entreprises, la PermaEntreprise. Née de l'adaptation des principes de la permaculture au monde de l'entreprise, la PermaEntreprise est un processus révolutionnaire qui réunit enfin l'entreprise, la société et l'environnement, dans une exigence plus vertueuse.



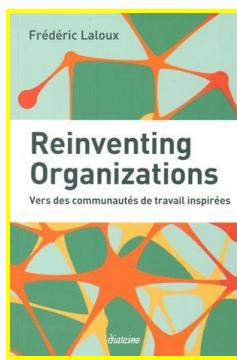
La Permaentreprise, un modèle viable pour un futur vivable / écrit par Sylvain Breuzard et illustré par Etienne Appert, Edition Eyrolles, 2021

Ce livre partage une vision et une méthode, celles de développer un modèle d'entreprise qui se base sur les principes éthiques de la permaculture. Partant de l'expérience vécue avec son entreprise Norsys, Sylvain Breuzard propose ici un guide pratique avec des clés pour passer à l'action.



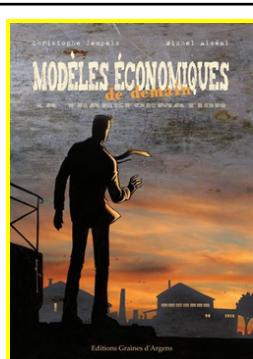
La Permaentreprise, un modèle viable pour un futur vivable, 2° édition augmentée / écrit par Sylvain Breuzard et illustré par Etienne Appert, Edition Eyrolles, 2024

Ce livre reprend la méthode complète et les outils pour devenir une permaentreprise, avec son référentiel propre. Il est enrichi des retours d'expérience de dirigeants qui ont déployé le modèle.



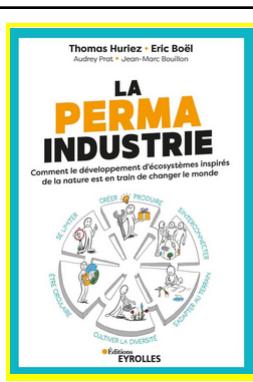
Reinventing Organizations, vers des communautés de travail inspirées / écrit par Frédéric Laloux, Editions Diateino, 2015

Guide pour ceux qui aspirent à gérer autrement leur entreprise, association, école, hôpital... Reinventing Organizations se base sur une recherche rigoureuse d'organisations pionnières qui fonctionnent déjà sur des schémas novateurs. Le livre ouvre des perspectives étonnantes et une manière nouvelle de penser le management.



Modèles économiques de demain / écrit par Christophe Sempels et illustré par Michel Alzéal, Editions Graines d'Argens, 2020

Avec cette BD, savant mélange d'histoires humaines et de fiches pédagogiques, entrez dans la vie de Laurent et Alicia, dirigeant·es d'entreprise, qui ont osé la transformation et qui réussissent à intégrer les enjeux environnementaux et sociaux dans leur modèle économique.



La permaindustrie - Comment le développement d'écosystèmes inspirés de la nature est en train de changer le monde / écrit par Thomas Huriez, Eric Boël, Audrey Prat et Jean-Marc Bouillon, Editions Eyrolles, 2024

Pour que nos activités industrielles entrent en harmonie avec les écosystèmes qui nous entourent, ce livre explore six principes indissociables : la création, l'interconnexion, l'adaptabilité, la circularité, la diversité et la sobriété. C'est un guide pratique pour passer à l'action à travers des exemples professionnels concrets.

Pôle éco-conception / depuis 2008

Le Pôle Éco-conception est le centre national de l'éco-conception. Il regroupe et agence expertises, compétences, connaissances et ressources sur l'éco-conception. Il est moteur et catalyseur pour la promotion, le déploiement et l'application de l'éco-conception au plus grand nombre. L'association a pour vocation de garantir des produits, services, systèmes, modèles d'affaires et organisations plus respectueux de l'environnement dans le but de soutenir le développement des modes de consommation et de production durables.

3. Initiatives & retours d'expériences

Panorama des initiatives / Cerdd

Ce portail des initiatives développement durable et climat en Hauts-de-France, animé par le Cerdd, a vocation à valoriser les bonnes pratiques qui fleurissent sur l'ensemble de notre territoire. Un filtre par type d'acteurs permet d'accéder aux actions menées par les entreprises et leurs représentant·es en région.

Vidéo initiative “Transformation de la filière lin à Fréthun” / Cerdd, 2023

Innovation, recherche sur les variétés... la filière lin est en perpétuelle évolution. Culture emblématique de la région des Hauts-de-France, elle se démarque par les multiples usages offerts par la plante aux jolies fleurs bleues : énergétique, isolant, textile, alimentaire... Témoignage de Frédéric Ley, liniculteur à Fréthun et de Albert Roussez, président de la coopérative de teillage L.A. Linière.

Fiche initiative “La filière lin, l'énergie renouvelable des Hauts de Flandre” / Cerdd, 2021

L'intercommunalité des Hauts de Flandre, regroupant 40 communes pour 54 000 habitant·es, souhaite doter son territoire d'un équipement structurel emblématique : un nouveau centre aquatique, véritable vitrine écologique et économique par le choix de son approvisionnement en énergie renouvelable.

Les plénières du Club Noé / depuis 2014

Chaque trimestre depuis dix ans, le Club Noé organise une plénière thématique. Des occasions de partages autour de retours d'expériences de dirigeant·es en région Hauts-de-France sur le déploiement de nouveaux modèles économiques dans leurs projets. Ces événements ouverts à tou·tes sont filmés et accessibles dans la vidéothèque du site du Club Noé.

4. Webographie

- Site de Bastien Tissages Techniques : <https://www.bastien.fr>
- Site Permaentreprise – Un modèle viable pour un futur vivable : <https://www.permaentreprise.fr>
- Site d'EuraMaterials : <https://euramaterials.eu>
- Site de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C) : <https://www.caudresis-catesis.fr>
- Site rev3 : <https://rev3.hautsdefrance.fr>

- Site du Cerdd et de l'Observatoire Déchets-Matières : www.cerdd.org
- Site de l'Observatoire Climat du Cerdd : www.observatoireclimat-hautsdefrance.org
- [Site transitions-economiques.org](http://Site-transitions-economiques.org) : boîte à outils pour transformer son modèle
- Immersion numérique dans la réalité du changement climatique en Hauts-de-France, qui fait le récit des solutions à mettre en place pour une région sobre en carbone et adaptée en 2050 (outil pédagogique développé par le Cerdd) : www.plusdeuxdegres.org
- Centre de ressources dédié à l'adaptation au changement climatique (CRACC) : www.adaptation-changement-climatique.fr

5. Aides financières

AIDES FINANCIÈRES INTERNATIONALES ET EUROPÉENNES

Initiative Accelerate Climate Transition (ACT)

ACT est une initiative internationale engagée auprès des acteurs économiques mondiaux pour soutenir l'implantation d'écosystèmes locaux. Elle fournit des méthodologies par secteur servant de cadre pour accompagner les entreprises à piloter des actions climatiques et/ou aligner leurs stratégies sur des trajectoires bas carbone pertinentes et ambitieuses.

Programme Life

Le programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) est un dispositif financier de la Commission européenne qui soutient des projets favorables à l'environnement et au climat, portés par des organismes publics ou privés ou par des ONG. Le programme couvre la période 2021-2027, avec un budget alloué de 5,4 milliards d'euros.

AIDES FINANCIÈRES NATIONALES

Plateforme transition écologique des entreprises

Accompagnement et financement en trois étapes à travers cette plateforme : Je renseigne mon profil avec mon SIRET pour obtenir en quelques clics des résultats correspondant à mon secteur d'activité et secteur géographique ; Je réponds à quelques questions par thématique en fonction de mes objectifs et des enjeux de mon entreprise : bâtiment, mobilité, déchets, eau, énergie... ; J'accède aux projets de transition écologique pour mon entreprise et je découvre les études et aides financières proposées par l'ensemble des partenaires : ADEME, Bpifrance, CCI, CMA, etc.

Aides-territoires

Cette plateforme portée par l'ADEME permet aux acteurs locaux (collectivités, associations, entreprises privées, agriculteur·ices) de découvrir les programmes et porteurs d'aides financières sur leurs territoires, en fonction de différentes thématiques, dont "Développement économique / production et consommation".

Fonds Vert

Créé le 27 août 2022, le Fonds Vert, doté de 2 milliards d'euros, consiste à aider les collectivités territoriales dans des actions en faveur de la transition écologique. Sept objectifs coordonnent cette ambition et pour y répondre trois types d'actions sont financées : le renforcement de la performance environnementale dans les territoires (axe 1), leur adaptation au changement climatique (axe 2) et l'amélioration du cadre de vie (axe 3).

Label "Bas-carbone"

Le label "Bas-carbone" soutient financièrement les projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le label s'appuie sur deux volets : "évitements des émissions de gaz à effet de serre par des pratiques sectorielles : bâtiments, transports, déchets, agriculture..." et "augmentation de la séquestration de carbone dans les puits naturels (forêt et sols)".

Vous souhaitez financer un projet labellisé bas-carbone :

<https://label-bas-carbone.ecologie.gouv.fr/financer-un-projet>

AIDES FINANCIÈRES LOCALES

Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle - REV3 (FRATRI)

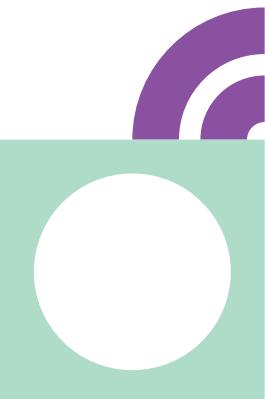
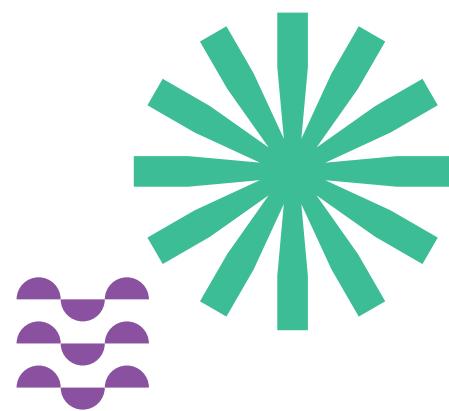
Le FRATRI est destiné aux entreprises, collectivités ou autres organismes publics ou parapublics et associations. Il s'agit d'un fonds régional axé sur le soutien à l'animation, l'amorçage et l'innovation, qui permet :

- D'appuyer le développement des énergies renouvelables, des infrastructures de stockage de l'énergie et des réseaux énergétiques intelligents
- De soutenir les stratégies et actions d'économie circulaire
- De contribuer au développement de la rénovation énergétique des bâtiments (solutions de massification de la rénovation, développement des filières de biosourcés, bâtiments démonstrateurs de rev3)
- D'encourager les industries régionales et leurs écosystèmes vers la sobriété et l'efficacité énergétique et la décarbonation de leurs process
- D'inciter à la résilience des territoires (démarches intégrées) et aux transitions sociétales
- D'outiller l'évolution des qualifications et des formations pour accompagner la structuration de nouvelles filières ou la transformation de filières existantes ;
- Faciliter le développement d'une mobilité décarbonée.



**Partez à la découverte d'autres structures et
projets inspirants dans les Hauts-de-France !**





Ce Climatour est organisé en partenariat avec Euramaterials, avec la participation de l'entreprise Bastien Tissages Techniques, la commune de Caudry et la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

"Transformer notre monde", c'est l'ambition de l'Agenda 2030 adopté par les Nations Unies en septembre 2015. Ce programme rassemble 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) universels, transversaux et interdépendants. Il marque l'urgence d'accélérer et d'intensifier les transitions de nos sociétés. Cet événement contribue particulièrement aux suivant :



Site du 11/19, rue de Bourgogne
62750 Loos-en-Gohelle
Tél. : 03.21.08.52.40
contact@cerdd.org

cerdd.org

cerdd

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité
Région
Hauts-de-France

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE